

Section régionale des Pays de la Loire

Laval, le 19 avril 2020

À Madame la Présidente du Conseil régional,

Objet : reprise dans les établissements agricoles publics

Madame la Présidente,

Le Président de la République a annoncé la réouverture des lycées à compter du lundi 11 mai 2020. Une telle décision, qui inquiète fortement les personnels comme les familles, semble pour beaucoup de spécialistes (déclaration de l'Ordre des Médecins du 16 avril 2020), prématurée car ne pouvant garantir que les conditions sanitaires seront réunies pour éviter un rebond de l'épidémie dans la population.

Pour autant, le Ministre de l'Éducation nationale, qui a confirmé l'objectif du Gouvernement de cette réouverture dans moins d'un mois, semble vouloir renvoyer aux collectivités territoriales la gestion des moyens de protection ainsi que le nettoyage et la désinfection des établissements scolaires (audience avec la FSU le 14 avril).

Aussi, concernant les établissements agricoles publics (lycées, CFA, CFPPA, exploitations et ateliers technologiques) dont vous avez également la charge, nous nous permettons de vous solliciter afin que vous nous précisiez les points suivants :

- vos services sont-ils en relation avec les services académiques (Rectorat et DRAAF – SRFD) ?
- comment envisagez-vous d'organiser le service des agents régionaux ?
- quelles mesures envisagez-vous de prendre afin d'assurer la protection des personnels qui exercent au sein des établissements (fonctionnaires territoriaux, fonctionnaires d'Etat, agents contractuels, personnels de droit privé), des élèves, étudiant.es, apprenti.es et stagiaires et de leurs familles, et plus globalement toutes personnes qui seraient amené.es à fréquenter les EPLEFPA ? (gestion des locaux, fourniture de masques, gants, gel hydroalcoolique, savon, essuie main, produits désinfectants, poubelles DASRI, moyens et fréquence de désinfection des locaux (internats compris), gestion des transports scolaires, etc.)

Dans l'attente de vos réponses, soyez assurée, Madame la Présidente, de notre attachement au service public d'éducation et recevez l'expression de nos cordiales salutations,

Pour le secrétariat régional,
Yoann VIGNER
Co-secrétaire régional du SNETAP-FSU